

**COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du vendredi 10 juillet 2020**

**Date de convocation : 04 juin 2020.**

L'an deux mille vingt, le lundi 08 juin, le Conseil Municipal de la Commune de Grivesnes, s'est réuni sous la Présidence de **Monsieur Nicolas VION Premier Ajoint au Maire.**

**Présents** : Madame Margherita COCHARD, Messieurs, Roger BONNENFANT, Kévin DEWULF, Dominique DUMORTIER, Daniel FEUILLETTE, Jérémy LEROUX, Frédéric PILLOT, Michel TROMPETTE.

**Absents excusés** : Madame Anne-Marie PREVOST et Monsieur Francis LEROUX.

Madame Anne-Marie PRÉVOST donne pouvoir à Monsieur Nicolas VION.

**Secrétaire de séance** : Madame Margherita COCHARD.

**45.2020 Objet de la délibération** : Désignation du délégué et des trois suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

Monsieur Nicolas VION, 1er Adjoint au Maire, a ouvert la séance. Le premier Adjoint a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 09 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 modifiée était remplie.

Monsieur Nicolas VION, 1er Adjoint au Maire, a ensuite rappelé qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le 1er adjoint et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Messieurs Dominique DUMORTIER et Michel TROMPETTE et Messieurs Kévin DEWULF et Jérémy LEROUX.

Monsieur Nicolas VION, 1er Adjoint au Maire, a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Monsieur Nicolas VION, 1er Adjoint au Maire, a indiqué que conformément à l'article L.284 du code électoral, le cas échéant, l'article L,290-1 ou L,290-2, le conseil municipal devra élire : 1 délégué et 3 suppléants.

**Election du délégué** :

Madame Anne-Marie PRÉVOST, Maire de Grivesnes, se présente comme délégué.

**Après dépouillement, les résultats sont les suivants** :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs et nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 06

A obtenu :

- Madame Anne- Marie PREVOST : dix voix – 10 voix

Madame Anne-Marie PREVOST ayant obtenu la majorité absolue est proclamée déléguée pour l'élection des sénateurs.

**Election des suppléants :**

Messieurs Dominique DUMORTIER, Daniel FEUILLETTE et Nicolas VION se présentent comme suppléants.

**Après dépouillement, les résultats sont les suivants :**

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs et nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 06

Ont obtenu :

- **Monsieur Dominique DUMORTIER : 10 voix**
- **Monsieur Daniel FEUILLETTE : 10 voix**
- **Monsieur Nicolas VION : 10 voix**

**Messieurs Dominique DUMORTIER, Daniel FEUILLETTE, Nicolas VION ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés suppléants pour l'élection des sénateurs.**

**46.2020 Objet de la délibération : désignation de 12 titulaires et 12 suppléants pour la commission communale des impôts directs (CCID).**

Monsieur Nicolas VION, 1er Adjoint au Maire, explique que suite à la récente élection, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs dans commune.

Il est donc nécessaire de désigner 12 titulaires et 12 suppléants et 6 commissaires titulaires ainsi que 6 commissaires suppléants seront désignés par décision des impôts.

| <b>COMMISSAIRES TITULAIRES</b>                                | <b>COMMISSAIRES SUPPLEANTS</b>                                      |
|---|---|
| BRUNEL Tanguy<br>12, rue verte 80250 GRIVESNES                | LEROUX Michel<br>17, rue de l'Église 80250 GRIVESNES                |
| DUMORTIER Dominique<br>35 hameau le Plessier 80250 GRIVESNES  | VIGNEUX Eric<br>23, rue du 31 Mars 1918 80250 GRIVESNES             |
| FEUILLETTE Daniel<br>24 Hameau d'Ainval 80250 GRIVESNES       | LEROUX Jérémy<br>34, rue de l'Eglise 80250 GRIVESNE                 |
| BOILY Bastien<br>8 Grande rue hameau d'Ainval 80250 GRIVESNES | PREVOST Nicolas<br>3 Hameau de Septoutre – 80250 GRIVESNES          |
| PREVOST Olivier –<br>31, rue de l'Église 80250 GRIVESNES      | RUELLE Marie-Françoise<br>31, rue du 31 mars 1918 – 80250 GRIVESNES |
| DEVILLERS Julien<br>21, rue du 31 Mars 1918 80250 GRIVESNES   | TROMPETTE Michel<br>4 bis hameau le Plessier 80250 GRIVESNES        |
| LEROUX Francis<br>29, rue de l'Église 80250 GRIVESNES         | MERCEILLE Jean-Bernard<br>6, rue de l'église 80250 GRIVESNES        |

|  |  |
|--|--|
| VION Nicolas<br>20, rue de l'Église 80250 GRIVESNES        | COCHARD Margherita<br>11 Hameau le Plessier 80250 GRIVESNE |
| BONNENFANT Roger<br>47 Hameau le Plessier 80250 GRIVESNES  | TRIPET Marcelle<br>50 hameau le Plessier 80250 GRIVESNES   |
| PILLOT Frédéric<br>32, rue du 31 mars 1918 80250 GRIVESNES | DEWULF Kévin<br>28, rue du 19ème BCP 80250 GRIVESNES       |
| COULON Nicole<br>22, rue Verte - 80250 GRIVESNES           | MERCEILLE Simon<br>12 hameau le Plessier 80250 GRIVESNES   |
| ANGELIN Mickaël<br>28, rue de l'Eglise 80250 GRIVESNES     | CARON Jean-Pierre<br>8, rue du 19ème BCP 80250 GRIVESNES   |

La séance est levée à 21h30

Les membres du conseil,

Le Président,

Nicolas VION  
1er Adjoint au Maire